




# Contrat de service groupe

## LOCATION MATERIEL

 **LE PRESTATAIRE** désigne Surf en Buch et son responsable Paul Catalano, domiciliés au 22 rue Captal François de Ruat 33260 La Teste de Buch.  
Téléphone: 06.80.05.46.95      Courriel : surfarcachon@yahoo.fr

 **LE CLIENT :**

Nom de l'organisme : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tel : ..... E-mail : .....  
Nom et prénom du référent à la prestation : .....  
Téléphone : .....  
Moyen de règlement : .....

 **LOCATION:**

Formule :  Surf    bodyboard    stand up paddle    pirogues    giant sup  
 découverte    stage    enterrement de vie de jeune fille ou garçon  
 Team Building    famille/amis

Nb total de participants: .....  
Tranche d'âge: .....

Lieu de location :  Local plage des Arbousiers  
 Spot de Surf (La Salie ou Biscarrosse)

Quantité de matériel loué : .....  
Date de location: ..... tranche horaire : .....  
Commentaires : .....



**Engagement de « Surf en Buch » :** L'école Surf en Buch s'engage à répondre au besoin des élèves en termes d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité. L'équipement (planches, pagaies et combinaisons) nécessaire à la pratique des activités est inclus dans la prestation.



**Réservation :** Envoyer le présent contrat complétée au 22 Rue Captal François de Ruat 33260 La Teste de Buch ou par mail à [surfarcachon@yahoo.fr](mailto:surfarcachon@yahoo.fr).

Un acompte de 30% est demandé au client pour bloquer les créneaux horaires de la prestation ; par chèque à l'ordre de Paul Catalano ou par virement bancaire RIB: Banque: L C L Arcachon - Titulaire du compte: Paul Catalano - Code Banque: 30002 - Code Guichet: 1831 - Numero de Compte: 350027v - Clé: 31.

IBAN : FR30 3000 2018 3100 0035 0027 V31 Code BIC CRLYFRPP

Pour les mandats administratifs, nous demandons le bon de commande signé.



**Annulations/Modifications :** Surf en Buch est le seul décisionnaire du maintien, de l'annulation ou de la modification de la prestation. En cas de force majeure (mauvaises conditions météorologiques, pollution,...), « Surf en Buch » mettra en place dans la mesure du possible et en collaboration avec le client une activité de remplacement, les cours qui ne pourront être effectués seront reportés à une date ultérieure. Toute annulation par l'élève intervenant dans les 15 jours précédant la date retenue entraînera l'encaissement des arrhes. Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés.



**Engagement des adhérents :** En suivant les cours dispensés par Surf en Buch, les participants acceptent les risques liés à la pratique de l'activité dans les conditions normales de pratique.



**Assurance :** Les élèves doivent avoir une assurance en responsabilité civile individuelle couvrant la pratique du surf et ne pas avoir de contre-indications à la pratique du surf. Les élèves reconnaissent avoir été informés de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance, ayant pour objet de proposer une garantie forfaitaire en cas de dommage corporel. Les élèves peuvent souscrire une carte sport délivrée par le cabinet azzuro/MMA auprès de Surf en Buch.

Le     /     /201

Le prestataire Surf en Buch

Le client